

FRANCE

EN BREF

Intermarché doit céder trois de ses magasins

En juin, Intermarché avait annoncé le rachat de 81 magasins du distributeur belge Colruyt, à la suite de la cession des magasins français de ce dernier. Pourtant, le distributeur ne pourra en exploiter que 78 car dans trois cas, l'Autorité de la concurrence a considéré que les consommateurs ne bénéficiaient pas d'alternatives suffisantes pour effectuer leurs courses. Ainsi, Intermarché devra céder « à un ou plusieurs concurrents », les magasins rachetés dans les communes de Poligny (Jura), Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or) et Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône).



PHOTO : LOU BENOIST, ARCHIVES AFP

Le plan « Électrification » attendu pour mai

C'est en mai que le gouvernement doit publier son plan Électrification. Il visera à accélérer le passage à l'électricité dans le chauffage, les processus industriels, le numérique ou encore les transports (photo d'une ligne de production de camions électriques Renault Trucks à Blainville-sur-Orne, dans le Calvados). Quatre groupes de travail associeront producteurs et consommateurs d'électricité, élus locaux, ONG, etc. Rien n'est encore précisé sur les subventions destinées à accélérer cette bascule vers l'électrification, récemment mise à mal par les revirements politiques.

Renouvelables : 2 milliards de recettes fiscales locales

Les énergies renouvelables ont rapporté 2,1 milliards d'euros en retombées fiscales locales en 2024, principalement au profit des communes et intercommunalités, selon le Syndicat des énergies renouvelables (Ser). Dont 1,2 milliard de « retombées fiscales directes », précise l'étude. 443 millions proviennent de la fiscalité des entreprises liées à ces filières et 462 millions de la fiscalité indirecte (part de TVA reversée aux collectivités). Le Ser veut ainsi répondre aux critiques émanant notamment du Rassemblement national et des Républicains.

Terrorisme islamiste : 35 détenus libérés en 2026

Trente-cinq détenus pour terrorisme islamiste sortiront de prison en 2026, a indiqué mardi Olivier Christen, le procureur à la tête du parquet national antiterroriste (Pnat) français, dans le journal « Le Monde ». Au total, 339 détenus pour terrorisme islamiste sont sortis de détention depuis 2021 ; 57 ont connu une réincarcération. Selon le procureur antiterroriste, en 2021, près de 21 % des sortants de prison avaient été condamnés pour des actions violentes ou des projets d'attentat ; ce chiffre est passé à près de 33 % en 2025 et devrait atteindre 52 % en 2026.

Flotte fantôme russe : une amende pour le Grinch

Le pétrolier Grinch, immobilisé depuis fin janvier à Marseille, peut repartir après le paiement d'une amende de « plusieurs millions d'euros », écrit le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot. Les autorités soupçonnent que ce navire appartient à la flotte fantôme russe, qui permet à Moscou d'exporter son pétrole en contournant les sanctions occidentales. Le Grinch avait été arraisonné par les commandos marine français. « La Russie ne financera plus impunément sa guerre, via une flotte fantôme », dit Jean-Noël Barrot.

Une stratégie nationale contre les manipulations de l'information

Numérique. Sophistiquées, en croissance constante, les ingérences étrangères dans notre sphère informationnelle ont amené le gouvernement à élaborer une stratégie nationale.

● Laurent Marchand

Le document est tout frais. Il fait une soixantaine de pages. Son nouveau programme : « stratégie nationale de lutte contre les manipulations de l'information liées aux ingérences numériques étrangères ». Et derrière la précision des termes, c'est une croisade que lance le gouvernement pour protéger l'espace du débat public.



Sous impulsion russe, mais pas seulement, des dizaines de faux sites locaux sont apparus sur la toile en France.

L'objectif de l'exécutif n'est pas de débutsquer les fake news ou de séparer le vrai du faux. De toute façon, les plateformes américaines savent déjà très bien biaiser nos débats, nous tracer, nous fichier. L'objectif est plutôt de sensibiliser l'opinion, de plus en plus active sur les réseaux sociaux. « **Le premier rempart face aux manipulations de l'information est la société elle-même** », affirme le document.

Ce qui est d'abord ciblé, ce sont « **les comportements inauthentiques** » et les chaînes de diffusion.

Viginum, l'organisme institué en 2021 rattaché au secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale, par ses compétences acquises, a vu son rôle et ses instruments renforcés. Pour, insiste-t-on à Matignon, « **fiabiliser l'environnement informationnel** ».

Un danger en période électorale

On sait que désormais aux États-Unis, surtout dans les régions où les médias traditionnels ont décliné, il y a davantage de faux sites

d'information locale que d'authentiques. Et en France ? La même pente s'annonce. Sous impulsion russe, mais pas seulement, des dizaines de faux sites locaux sont apparus sur la toile. Sud Ouest Direct Normandie-Actus Infos, Infos du pays. Il manque parfois une lettre pour mieux ressembler à un titre existant.

En période électorale, le sujet est particulièrement sensible. D'où l'intention du gouvernement de mobiliser plusieurs ministères (Intérieur, Défense, Enseignement) pour déployer une « **stratégie de formation, d'engagement et de sensibilisation à grande échelle** ». Cette mobilisation vise également à apporter une contribution à la régulation des plateformes, compétence européenne.

Les modes opératoires sont bien identifiés. Les ingérences manipulatoires visent à « **décrédibiliser la procédure électorale** », alimenter la

« **défiante vis-à-vis des médias** », exposer la « **réputation** » d'un(e) candidat(e) ou d'un parti politique, ou encore l'instrumentalisation de certaines thématiques « **afin de polariser le débat public** ».

Moscou, Pékin, Washington...

D'où viennent ces ingérences ? Les opérations russes sont désormais connues. Celles (plus de 150 à ce jour) d'un groupe baptisé Storm1517 ont été identifiées. Certaines de court terme, surfant sur l'actualité, en amplifiant une info existante (type invasion généralisée de punaises de lit), ou en accentuant la polarisation sur des thèmes clivants. La Chine n'est pas en reste. Et les États-Unis de Donald Trump ? L'ingérence dans nos processus électoraux, au profit des forces souverainistes, est décrite comme un objectif majeur dans le document sur la sécurité nationale paru en novembre.

Nouvelle présidence à la tête de l'Institut du monde arabe



Emmanuel Macron et Anne-Claire Legendre, en Égypte le 8 avril 2025. La Brestoise était jusqu'alors conseillère diplomatique du Président. PHOTO : LUDOVIC MARIN, ARCHIVES AFP

Arabophone, spécialiste du Maghreb et du Moyen-Orient, la diplomate Anne-Claire Legendre a été nommée mardi pour succéder à Jack Lang à la présidence de l'Institut du monde arabe (Ima).

Son profil a fait l'unanimité auprès du conseil d'administration, où siègent sept représentants de pays arabes. « **C'est une femme d'exception**, souligne auprès de l'Agence France Presse un ambassadeur siégeant au conseil d'administration de l'Ima. **Experte des enjeux du monde arabe, interlocutrice et négociatrice remarquable, elle a su s'imposer par sa compétence et sa finesse.** »

« Redonner de la sérénité »

Proche conseillère d'Emmanuel Macron, la Brestoise de 46 ans travaillait jusqu'alors à la cellule diplomatique de l'Élysée comme conseillère Afrique du Nord et Moyen-Orient, après avoir été porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

« **Je crois que, mon rôle, c'est de ramener de la sérénité** » à l'Ima et de « **lui redonner la confiance du public** », a déclaré à des journalistes

quelques minutes après avoir été élue.

Jack Lang, 86 ans, a été contraint d'en lâcher les rênes le 7 février après la mise au jour de ses nombreux échanges avec le financier américain et criminel sexuel Jeffrey Epstein, mort en prison en 2019. Il avait passé treize années à la tête de cette institution hybride, lieu culturel et instrument diplomatique.

Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, qui avait indiqué plus tôt dans la journée avoir proposé le nom d'Anne-Claire Legendre au conseil d'administration, souhaite une « **réforme ambitieuse et structurante** » de l'Ima. Il a par ailleurs décidé de « **diligenter** » une inspection et de réaliser un audit de sa gestion financière.

Selon le ministre, l'institution devra moderniser sa gouvernance, être « **plus efficace** » et se remettre sur « **une trajectoire financière soutenable** ». Jean-Noël Barrot propose également de fixer à 64 ans l'âge limite du président lors de sa désignation et de créer un comité chargé notamment de la prévention des conflits d'intérêts.



Une ligne de production du Citroën C5 Aircross, à motorisation hybride et électrique, sur le site Stellantis de La Janais (Ille-et-Vilaine), près de Rennes, en octobre 2025. PHOTO : MARC OLLIVIER, ARCHIVES OUEST-FRANCE

Automobile : pourquoi Stellantis revient au diesel

● Anna Boulinguez

Marche arrière toute chez Stellantis. Alors que l'électrification était de mise depuis des années, le groupe automobile, constructeur des Fiat, Citroën, Opel ou encore Peugeot, a annoncé, début février, un retour significatif vers le diesel. Des modèles phares, comme l'Opel Astra ou la Peugeot 308, dont les versions diesel avaient été abandonnées au profit de versions électriques ou hybrides, ont revu le jour dans les catalogues.

Un changement de stratégie opéré « **pour mieux répondre aux attentes des clients et pour soutenir une croissance rentable** », a justifié le

constructeur. Désormais, deuxième constructeur français derrière Renault, Stellantis traverse une mauvaise passe : « **Le groupe a perdu un peu plus de sept points de parts de marché en Europe ces dernières années** », explique Bernard Jullien, maître de conférences spécialiste de l'industrie automobile. Pour y faire face, il parie sur un retour des consommateurs vers les voitures diesel, celles-ci se vendant souvent moins cher que les voitures électriques, même en déduisant les bonus et malus écologiques.

Malgré ces prix plus attractifs, les ventes de diesel ont chuté de 24 % en un an sur le continent européen.

Cette motorisation représente désormais 7,7 % des immatriculations de voitures neuves en 2025, contre 19,5 % pour les voitures électriques. Le diesel reste décrié, depuis le scandale de la fraude sur les émissions polluantes, qui avait éclaté en 2015.

« Travail politique de lobbying »

Le virage du groupe Stellantis s'inscrit aussi dans un contexte de bataille idéologique pour infléchir les normes européennes, contraignantes pour les véhicules thermiques. « **C'est plus qu'une offensive commerciale, c'est un travail politique de lobbying** », affirme Bernard Jullien. En roulant à contre-courant

du tout-électrique, le constructeur tente de « **forcer la main des politiques et de faire valoir l'idée que ce ne sont pas à eux de prendre des décisions industrielles** ».

Mi-décembre, la Commission européenne avait déjà reculé, en assouplissant l'interdiction des véhicules thermiques, prévue pour 2035. Outre-Atlantique, Donald Trump a lui annoncé la suppression des normes fédérales d'émissions de gaz à effet de serre. Selon Bernard Jullien, derrière la décision du groupe Stellantis, « **il y a un discours subliminal qui consiste à dire : c'est Donald Trump qui a raison et pas Ursula von der Leyen** ». Le groupe ne cache pas sa volonté d'investir davantage le marché américain. Il a annoncé, fin 2025, un investissement de 13 milliards de dollars pour renforcer sa croissance aux États-Unis, et d'importantes créations d'emplois.

LE REGARD DE CHAUNU

